Image not found or type unknown

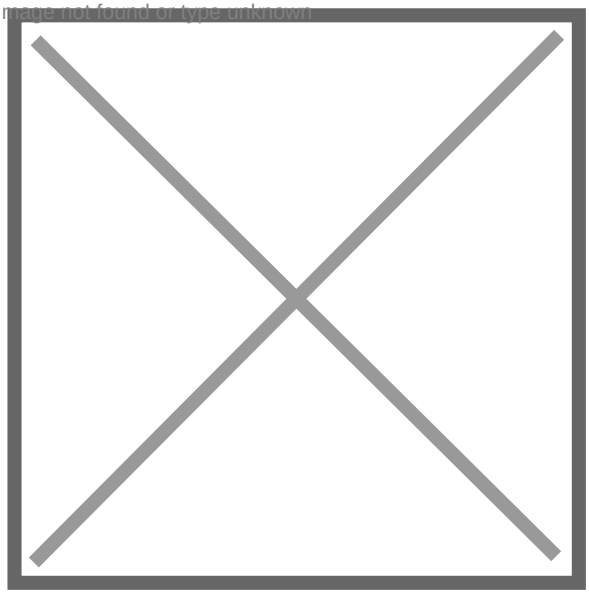

Menace d'un majeur sous tutelle

Par **paul**, le **01/04/2010** à **23:08**

Bonjour,
une demande de mise sous tutelle a été demandee le 12 fevrier 2010 par le fils ainsi que les medecins d'une personne qui a les symptomes d' alzaimer,
or une des filles de cette personne malade qui n'avait jusqu'alors aucun contact avec celui ci à decider de PRENDRE EN CHARGE son pere,pretextant que son pere est entouré de menteurs et d'escrocs;
en 2 mois elle a entammee des procedures à l'insu de son pere qui ne sait ni lire ni ecrire et qui aprecie et cotoyait toute les victimes :plainte contre les occupants de la maison qu'il avait en location remettant en cause les accords ecrits et verbaux entendus il y a plus de trois ans,'elle' a denoncée pour escroquerie et maltaitance une dame qui l'a hebergé gracieusement pendant ces 3 annees puisqu'il etait à decouvert de 14000 euros ce qui explique la mise en location de la maison;'elle' aegalement entamée une procedure contre le medecin qui lui aurait prescrit des medicaments qui l'aurait mis dans cet etat,plainte contre l'infirmiere,plainte contre le neurologue,proces gagné recemment pour son fils dans une autre affaire:Bilan : un couple de 60 ans en depression et qui abandonnent la maison sous la pression; l'ex compagne depressive et salie par cette 'proceduriere'qui cherche des alliés (qu'elle n'a pas bien sur)femme de menage,ancienne infirmiere... ont été sollicité pour apporter un temoignage de maltraitance;elle s'est fait jeter par tous ;
svp comment peux t'on arreter une telle personne? le demande de mise sous tutelle n'a pas encore de valeur ? cette fille peux t'elle impunement utiliser le systeme judiciaire pour s'enrichir? merci pour votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés